

COMMUNIQUÉ



GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN
ENVIRONNEMENT
CANTONS-DE-L'EST – ÉDITION 2010



La fondation Estrienne en Environnement
dévoile ses lauréats en environnement et
reconnait l'excellence en matière de développement durable

Président
Guy Fouquet, ing.
Le Groupe S.M.

Trésorier
Denis Poirier, c.a.
Raymond Chabot Grant Thornton

Secrétaire
Yves Veilleux
IBM Canada Ltée

Autres administrateurs

Lyse Rouillard
Conseil régional de
l'environnement de l'Estrie

Richard Ravary
Cascades inc.

Alain Webster
Université de Sherbrooke

Denis Germain
Waterville TG

Sherbrooke, le 26 octobre 2010 – C'est devant plus de 450 convives et invités des Cantons-de-l'Est que la Fondation estrienne en environnement (FEE), en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), a dévoilé ce soir le nom des organismes et individus lauréats des huit (8) Prix d'excellence en environnement. Le souper-bénéfice de la 17^e édition de cet événement unique s'est déroulé sous la présidence d'honneur de **d'AGROPUR**, la plus importante coopérative laitière au Canada.

Bravo aux lauréats 2010!

Monsieur Pierre Bolduc de Sherbrooke s'est vu décerner le Prix d'excellence dans la catégorie Contribution personnelle;

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) de la région de l'Estrie a obtenu le trophée dans la catégorie Innovation en développement durable;

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (UPA) est le récipiendaire dans la catégorie Secteur agricole ou forestier;

IGA Cookshire s'est vu remettre le Prix dans la catégorie Petite entreprise ou institution (74 employés et moins);

Garlock du Canada Ltée de Sherbrooke a reçu les honneurs dans la catégorie Entreprise ou institution, grande et moyenne (75 employés et plus);

L'École secondaire l'Odysée de Valcourt a mérité le titre dans la catégorie Groupe environnemental ou organisme à but non lucratif;

La **Régie inter-municipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook** est gagnante dans la catégorie Municipalité, MRC ou organisme municipal;

Enfin, **Madame Guylaine Larone** de Sherbrooke s'est vue remettre le *Prix Jeunesse*, une nouvelle catégorie instaurée au gala cette année. Ce nouveau prix vise à faire valoir les efforts des jeunes à mener des actions concrètes pour la protection de l'environnement et à sensibiliser leurs proches et la communauté sur les enjeux environnementaux qui touchent notre région.

En collaboration avec



Le parcours environnemental des lauréats est présenté dans le document annexé à ce communiqué.

L'événement mobilise les forces vives

Par ailleurs, la présence marquée de nombreux intervenants régionaux à cet événement d'envergure rappelle que l'environnement est un sujet qui interpelle les décideurs de la région. Selon M. Guy Fouquet, président de la FEE, « cette diversité des convives à la table d'honneur du Gala dénote l'appui de l'ensemble des acteurs en environnement et témoigne de l'intérêt des forces vives de la région en matière de développement durable. » Ainsi, étaient présents à la soirée :

Nicole Forcier, attachée politique de Madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de St-François à l'Assemblée nationale du Québec;

Maurice Bernier, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-Estrie) et préfet de la MRC du Granit;

René Moreau, administrateur chez AGROPUR;

Colette Roy-Laroche, vice-présidente de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-Estrie) et mairesse de la Ville de Lac-Mégantic;

Nicole Robert, préfète de la MRC du Haut-Saint-François;

Vicki May Ham, mairesse de la ville de Magog;

Serge Forest, conseiller municipal et président du Comité environnement à la Ville de Sherbrooke;

M^e Pierre Poulin directeur régional - Estrie du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMROT);

Guy Fouquet, président de la Fondation estrienne en environnement (FEE) et vice-président du Groupe S.M. International inc.;

Pierre Paquin, directeur régional de l'analyse Estrie-Montérégie du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en remplacement de la ministre Line Beauchamp;

Émile Grieco, directeur régional du contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP);

Alain Roy, directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec – Direction de l'Estrie (MAPAQ);

Jean Dionne, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de l'Estrie (MRNF);

Lise Vaillancourt, directrice adjointe du Service agricole, hydrique, industriel et municipal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de l'Estrie (MDDEP);

François Bourassa, président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie (UPA);

Alain Webster vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales de l'Université de Sherbrooke;

Richard Lacroix, vice-président régional – Mouvement Desjardins des Cantons-de-l'Est;

Lyse Rouillard, présidente du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE);

Pierre Bélanger, directeur général de Sherbrooke Innopole;

Jean-Paul Raïche, président du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF), premier vice-président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) et premier vice-président du Regroupement des Organismes de bassin versant du Québec;

Francine Guay, présidente de la Maison régionale de l'industrie (MRI) et présidente de Moules industriels (C.H.F.G.), une division de M.I. Intégration S.E.N.S.;

Pour une année de plus, l'animation a été confiée à Luc Larochelle, journaliste au quotidien La Tribune.

La Fondation estrienne en environnement (FEE) et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), partenaires organisateurs du souper-bénéfice, tiennent à féliciter les organisations de la région pour leurs nombreux accomplissements dans le sens de l'amélioration de l'environnement. C'est pour nous un honneur de pouvoir réunir autour d'un même événement les différentes tendances en développement durable.

- 30 -

Source

Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.821-4357 – télécopieur 819.821.3841
fee@environnementestrie.ca
www.environnementestrie.ca

Information

Guy Fouquet
Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.566.8855

GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT CANTONS-DE-L'EST – ÉDITION 2010

Annexe

Les finalistes et gagnants 2010

Dans la catégorie *CONTRIBUTION PERSONNELLE*, les finalistes sont :

Andrzej Barwicz

Réhabiliter un lac eutrophe représente tout un défi ! Et pourtant, c'est ce qu'a proposé et mis en application Andrzej Barwicz, le vice-président de l'Association des propriétaires du lac Parker (APLP) d'Eastman. Dans une vision globale du projet et de concert avec la municipalité d'Eastman, M. Barwicz a su initier une démarche communautaire à long terme de restauration de ce plan d'eau de tête de la rivière Missisquoi.

Au cours des dernières décennies, cette étendue d'eau a en effet été grandement affectée par les activités humaines. Ainsi, le mouillage du bois avant sciage, l'exploitation de carrières et sablières et les développements domiciliaires notamment ont entraîné une eutrophisation prématurée. Ce plan d'eau nécessitait une approche systémique de bassin versant.

Les travaux ont été répartis en cinq étapes. Dans un premier temps, il a fallu stabiliser le niveau du lac en réaménageant les ponceaux à la sortie; la réfection des ponceaux et des fossés le long des ruisseaux a également été nécessaire.

De plus, on a dû minimiser l'apport en sédiments provenant de carrières et sablières ainsi que des développements domiciliaires. Le nettoyage des sédiments accumulés et des plantes aquatiques envahissant le lac et accélérant son eutrophisation a également été nécessaire.

Par ailleurs, on a construit deux bassins de sédimentation à l'embouchure du ruisseau Khartoum et du ruisseau de la Feuillade à l'entrée du lac en y incluant des barrières végétales afin d'intercepter le phosphore. Enfin, on a procédé à l'aménagement durable du milieu humide du ruisseau Khartoum ainsi que de la rive est du lac Parker afin de prévenir la dégradation du site.

La contribution exceptionnelle de Monsieur Barwicz a été d'aller chercher l'appui et la contribution des différents niveaux d'administration municipale et des organismes externes comme le RAPPEL et l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM). Ces initiatives constituent sans aucun doute un modèle concret d'application du développement durable.

Pierre Bolduc – LAURÉAT!

Depuis 1998, M. Bolduc s'est engagé corps et âme dans l'instauration de systèmes performants de gestion des matières résiduelles dans plusieurs entreprises et institutions de la région, tel le Delta Sherbrooke Hôtel et Centre des Congrès, Spa Eastman et l'école primaire Desranleau, et ce, à titre de gestionnaire, de conseiller, de mentor ou encore de conférencier.

Tout a débuté alors qu'il travaillait comme chef exécutif de l'Hôtel et Centre des Congrès Delta Sherbrooke. En plus de son rôle de chef, il était notamment responsable de la gestion de la collecte des matières résiduelles pour l'ensemble l'établissement. En 1998, il fut estomaqué d'apprendre la quantité exorbitante de déchets générés par l'établissement.

Malgré l'ampleur du plan d'action à superviser, il a été seul à s'occuper de ce dossier de 1998 à 2007. Durant ces années, la mise en place de mesures de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation ont permis de hausser le taux de récupération des matières résiduelles de 1 % qu'il était en 1998 à 78 % en 2007.

Par la suite, il forma un comité de développement durable qui assura la poursuite des opérations après son départ en 2009. Ces résultats remarquables ont d'ailleurs été reconnus par l'obtention de 4 Clés Vertes de l'Association des hôteliers du Canada, du *Prix d'excellence en environnement – Cantons-de-l'Est*, d'un *Phénix de l'environnement*, de l'attestation *ICI ON RECYCLE!*, *Éco-Durable+* et *RéserVert*, décernée par l'Association des hôteliers du Québec (AHQ).

La contribution de M. Bolduc à la cause environnementale ne s'est nullement arrêtée après avoir quitté son poste de chef à l'Hôtel Delta. Bien au contraire! En 2009, il a donc laissé derrière lui un emploi très lucratif pour démarrer sa boutique de produits écologiques, biodégradables et équitables, l'écoloBOUTIQUE, et ce, en pleine récession!

Ses actions novatrices font de lui un véritable modèle, un leader en matière de développement durable au Québec, reconnu tant par ses pairs que par les acteurs socioéconomiques et politiques. Son engagement en a inspiré plus d'uns et son expertise a été maintes fois sollicitée pour l'élaboration de programmes et d'attestations environnementales.

Roberpierre Monnier

Trop souvent, les vieux bâtiments sont rasés pour faire place à des constructions neuves. Sensible à cette réalité, Roberpierre Monnier va entreprendre en 2005 la remise en état de la Maison du Marais-d'en-haut afin d'en constituer une habitation à haut rendement énergétique. Cette résidence unifamiliale de Ste-Catherine-de-Hatley a été construite il y a plus de 30 ans par un auto-constructeur et est abandonnée depuis 12 ans.

Cette maison était condamnée au site d'enfouissement, mais M. Monnier, a tout de même envisagé de la recycler. On l'a remise aux normes du Code de construction du Québec afin d'en constituer une maison à haute efficacité énergétique. M. Monnier s'est servi de l'apport d'ensoleillement naturel du site et capitalise sur la détérioration minimale de la végétation existante dans le but de réduire l'érosion vers le grand marais de Ste-Catherine-de-Hatley.

L'aspect le plus important fut de réaliser ce projet sans qu'aucun déchet dommageable pour l'environnement (fréon, produits chlorés, gaz à effet de serre) ne quitte le chantier et que ce bâtiment

se transforme en une maison solaire passive. Un classement rigoureux des retailles de bois a éliminé une grande partie de ces résidus et un nettoyage quotidien du chantier assure une plus grande productivité et sécurité et une meilleure qualité de construction.

Par ailleurs, l'impact positif sur l'environnement fut d'éviter l'enfouissement ou l'incinération d'au moins sept conteneurs de déchets contaminés au polyuréthane et au PCV. Pendant toute la durée du projet, le souci de l'environnement dans l'ensemble des activités fut une préoccupation de la part de tous les ouvriers présents sur le chantier.

Ces interventions ont permis de redonner du service à des matériaux qui, autrement, auraient été enfouis. Enfin, le chantier n'a généré qu'un conteneur et demi de déchets, contrairement à 10 ou 12 nécessités par la démolition conventionnelle, suivie d'une construction neuve.

Roberpierre Monnier est architecte depuis 1980. Il a été entrepreneur pendant dix ans et il a notamment agi à titre de conseiller en innovation technologique et énergétique dans des organismes provinciaux et fédéraux.

Dans la catégorie ***Innovation en développement durable***, les finalistes sont :

Adcom Construction inc.

Pour avoir élaboré un système avant-gardiste de préfabrication de structures d'habitations éco-énergétiques pouvant répondre aux exigences de la certification LEED®. Le groupe a en effet conçu des panneaux isolants structuraux en cellulose giglée à haut rendement énergétique surpassant les normes NOVOCCLIMAT, soit un facteur minimum de R-30 pour les murs et planchers et R-60 pour les toitures. De plus, la préfabrication en usine permet notamment de maximiser la performance des matériaux. Ainsi, de 30% à 50% moins de bois de charpente est utilisé pour la structure des murs, planchers et toitures en plus de la réintroduction des retailles dans le cycle de production.

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – LAURÉAT

Lors de sa fermeture, le site minier Eustis en bordure de la rivière Massawippi a laissé dans l'environnement plusieurs tonnes de stériles issus de l'extraction et les résidus miniers provenant du traitement du minerai, entreposés sans aucune mesure de protection ou de confinement. La prise en charge par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et les intervenants régionaux ont permis la restauration de ce milieu dégradé et orphelin depuis plusieurs générations et constitue une première au Québec en la matière.

Les résidus miniers laissés en place sont générateurs de drainage acide dont l'impact environnemental est mesurable sur les ruisseaux Eustis et Capel et sur la rivière Massawippi, dont les eaux sont fortement contaminées par certains métaux. En effet, les contaminants provenant de ces lieux transitent dans le réseau hydrographique et peuvent être détectés dans la rivière Saint-François sur plusieurs kilomètres en aval du complexe minier.

Parmi les différentes interventions réalisées, notons l'excavation d'environ 50 000 m³ de résidus miniers se trouvant dans la plaine inondable en bordure de la rivière Massawippi et leur transport en amont dans la cellule de confinement. De plus, on a procédé au confinement de ces rejets et de ceux provenant des travaux de *reprofilage* de la cellule expérimentale, avec ceux se trouvant en amont de la piste cyclable, sous une couverture composée de résidus de désencrage sur la partie plane du site et d'une géo-membrane sur la partie inclinée.

Le recouvrement de la couverture est composée de résidus de désencrage ou d'une géo-membrane, avec de la terre et des matériaux permettant de supporter la végétation. On a également mis en place des drains souterrains et des fossés de canalisation des eaux souterraines et des eaux de surface. Par la suite, on a procédé à la *végétalisation* du site et l'aménagement de la plaine inondable afin de recréer un milieu faunique. Enfin, on s'est afféré au dégagement des vestiges historiques.

En réutilisant des matières résiduelles dans les couches de recouvrement de la cellule de confinement, les nombreuses interventions ont permis d'optimiser l'intégration des résidus produits dans la région, de réduire leur enfouissement et l'utilisation de nouveaux produits tout en réduisant les coûts globaux du projet.

RSI inc.

La marche au ralenti des véhicules représente des émissions importantes de gaz à effet de serre (GES). Afin de contrer cette problématique, la compagnie RSI inc. vient de mettre au point un nouveau système de chauffage d'appoint pour l'industrie du camionnage.

Le SVER (Solution Verte à l'Élimination du Ralenti des moteurs), consistant à accumuler la chaleur du moteur lorsqu'il est en marche, pour la redistribuer dans l'habitacle du véhicule, au besoin, lors des arrêts.

L'entreprise de Danville en Estrie a donc investi des sommes importantes en recherche et développement afin d'élaborer une technologie efficace permettant d'atteindre cet objectif. Ainsi, lorsque le camion roule, la chaleur est emmagasinée ; lorsque le camion est arrêté, l'unité de stockage libère la chaleur ou le froid selon le modèle permettant de conserver une température adéquate dans l'habitacle tout en maintenant le moteur éteint.

Ce procédé de chauffage d'appoint maintient une température constante et confortable dans les habitacles ou dans le cargo des camions en exploitant intelligemment l'énergie thermique perdue du moteur.

Grâce à ce système, installé sur leurs véhicules de déneigement, d'excavation ou de transport, les municipalités et les entreprises de transport peuvent se situer à l'avant-garde du virage vert tout en faisant des économies significatives. Le SVER entraîne non seulement une réduction de carburant fossile et un prolongement des intervalles entre les périodes d'entretien, mais également une importante baisse des gaz à effet de serre émanant des véhicules de leurs flottes, qui laissent rouler leur moteur lorsqu'ils sont arrêtés pour pouvoir affronter la rigueur de notre climat hivernal.

Dans la catégorie ***SECTEUR AGRICOLE OU FORESTIER***, les finalistes sont :

Aménagement forestier et agricole des Sommets

La demande pour le bois certifié va en croissant. L'entreprise Aménagement forestier et agricole des Sommets (AFA) l'a compris et a mis en place un important programme de certification de la gestion forestière des propriétés de ses actionnaires en conformité avec la norme Forest Stewardship Council (FSC).

En effet, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE), plus de 570 actionnaires totalisant quelque 43 000 hectares de forêt privée ont obtenu en janvier 2010 le certificat tant convoité.

Ainsi, tout propriétaire qui s'engage sur une base volontaire à respecter les exigences de ce référentiel forestier à portée internationale peut maintenant faire certifier sa propriété simplement en se joignant à la compagnie.

La certification dicte dix principes auxquels les propriétaires forestiers doivent se conformer. L'objectif premier FSC est d'assurer le développement du secteur forestier dans le respect des autres ressources de la forêt. On doit se conformer à des audits annuels afin de s'assurer que les principes sont respectés. Ainsi, un consommateur qui achète un produit du bois avec l'écolabel forestier est assuré que les forêts d'où provienne le bois sont cultivées selon les critères du développement durable.

L'initiative regroupe quelque 2480 membres qui totalisent environ 138 500 ha, ce qui en fait le plus important certificat délivré jusqu'à maintenant en forêt privée. Pour cette année, les priorités toucheront le portrait de la forêt naturelle, la mise en place d'un système d'identification de forêts à haute valeur de conservation et l'identification des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi nommées.

Passer d'un régime de récolte ponctuelle des peuplements forestiers à celui de culture de la forêt représente un grand pas que se devait de franchir le groupe pour assurer un avenir à l'industrie forestière. La contribution importante à ce changement d'AFA des Sommets, qui compte quelque 800 membres et œuvre depuis plus de 30 ans dans le domaine, s'est traduite par la volonté des actionnaires et des dirigeants de l'entreprise à tout mettre en œuvre pour améliorer leurs pratiques. On estime qu'un secteur forestier plus fort donnera des dividendes à l'ensemble de la collectivité.

Coopérative de solidarité Cultur'Innov

Qu'est-ce qui se cache derrière les arbres et qui peut avoir une valeur économique ? On serait probablement étonné de découvrir autre chose que les deux par quatre ou les planches mais les ressources non exploitées de la forêt. C'est du moins ce qu'a cherché à mettre en valeur Cultur'Innov, la première coopérative agro-forestière au Canada et un des premiers organismes au Québec à promouvoir l'agroforesterie comme moyen durable d'exploitation de nos forêts.

En effet, cette coopérative de solidarité de St-Camille en Estrie a su avec les années développer une expertise reconnue et recherchée dans la culture biologique de plantes médicinales sous couvert forestier et dans d'autres produits forestiers non-ligneux. Depuis 2004, l'entreprise offre des services conseils aux propriétaires forestiers de l'ensemble du Québec afin de diversifier les activités liées à l'utilisation de la forêt tout en développant le potentiel horticole de leur terrain.

Leur approche unique permet l'exploitation de ressources biologiques en milieu forestier feuillu tout en respectant le maintien de la biodiversité et des processus écologiques qui en assurent le caractère renouvelable. Et les retombées économiques sont bien réelles ! D'après le Service canadien des forêts, les forêts canadiennes compteraient plus de cinq cent produits non-ligneux différents, générateurs d'un potentiel de marché estimé à près de 100 milliards de dollars annuellement.

Le groupe de la MRC des Sources s'intéresse habituellement aux feuilles, aux fruits, aux champignons ou aux plantes qui poussent dans la forêt. On peut y inclure également les cultures de plein champ produites

en sous étages, avec diverses espèces ligneuses. Cette approche contribue à la restauration de l'écosystème, à l'augmentation de la biodiversité du lot boisé, à la santé générale de l'ensemble des composantes de l'écosystème et à la protection à long terme des territoires forestiers feuillus.

Leur initiative a aussi fait germer chez d'autres personnes l'idée d'adopter cette application du modèle coopératif en vue de revitaliser la forêt sous un autre angle tout en considérant le tissu communautaire et l'échange d'expertise. Ainsi, la coopérative de solidarité de la MRC d'Islet et le Regroupement Agroforestier Centricois notamment ont entamé une démarche orientée en ce sens.

Ferme Gagné Magog

L'agroenvironnement progresse sur les exploitations agricoles au Québec et Ferme Gagné Magog constitue un modèle d'entreprise agricole responsable. En effet depuis bientôt cinq générations, les propriétaires intègrent la préservation de l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes.

Cette ferme estrienne évolue dans plusieurs domaines de production dont principalement les bovins de boucherie de type naisseur-finisseeur. Quelque 70 couples vaches/veaux, quatre taureaux et 35 veaux âgés d'un an composent le cheptel ; plus de 150 poules pondeuses aux œufs bruns font également partie de la famille.

L'entreprise produit plus de 90% des céréales destinées à l'alimentation du bétail. Cet usage favorise un meilleur contrôle sur la qualité des produits ainsi que sur les méthodes de culture. De plus, les pâturages sont fertilisés uniquement avec du fumier ; aucun intrant chimique n'est ajouté. Il y a quelques années, les Gagné font l'acquisition d'un semoir à semi direct, un équipement permettant de réduire la compaction du sol et entraînant des économies dans la gestion du temps et du fonctionnement de la machinerie.

Par ailleurs en 2002, l'entreprise bovine construit une fosse à fumier étanche ayant également comme fonction de grange froide pour les bêtes. L'équipement est abrité, évitant ainsi l'accumulation d'eau de pluie nuisible lors de l'épandage dans les champs en causant un lessivage de nutriments nuisibles inutile. Enfin depuis de nombreuses années, on a implanté des bandes riveraines et plusieurs sites d'abreuvement dans les pâturages ; tous les plans d'eau sont clôturés.

Les propriétaires terriens procèdent également à la mise en marché de la viande de bœuf, un aliment sans antibiotiques, sans hormones et produit directement à la ferme. On évite ainsi les nombreux intermédiaires de même que les déplacements.

La pérennité de cette exploitation agricole démontre un souci des générations successives de favoriser la protection du patrimoine agricole et le développement durable. Les pratiques agro-environnementales sont actuelles et contribuent à la protection des écosystèmes tout en permettant de nourrir une population locale. Elles répondent ainsi à une gestion environnementale rigoureuse avec l'aide et la supervision des intervenants régionaux.

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie - LAURÉAT

Des forêts certifiées de façon collective, oui c'est possible ! Nous en avons pour preuve le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, un organisme affilié à l'UPA, qui a mis sur pied du projet structurant et rassembleur visant l'obtention d'un certificat de groupe selon les exigences du Forest Stewardship Council (FSC). Cette approche globale nécessite une seule démarche pour être applicable chez un nombre infini de producteurs.

Depuis plus de 45 ans, l'organisme œuvre dans le domaine de la mise en marché des bois coupés sur son territoire. Les membres partants déterminés à atteindre ce référentiel mondial en matière d'aménagement forestier responsable ont à répondre à un certain nombre de règles et d'exigences.

La protection de la ressource hydrique, la conservation des milieux sensibles et humides, le maintien des structures résiduelles (ex : conservation de chicots et d'arbres fruitiers) et la protection des espèces à statut précaire ne sont que quelques-uns des engagements auxquels doivent se conformer les producteurs forestiers inscrits dans ce processus. À titre de gestionnaire du certificat, le Syndicat doit, quant à lui, s'engager au respect et même surpasser les normes et les règlements prévalant en matière de gestion de la forêt privée au Québec.

À ce jour, c'est quelque 2 500 propriétaires qui se sont engagés au respect des exigences du système de gestion forestière et environnementale. Leurs lots représentent une superficie d'environ 140 000 hectares, étendue appelée à croître au cours des prochaines années. Cette surface constitue la plus grande superficie certifiée en forêt privée au Canada voire en Amérique du Nord. De plus, on estime à plus de 30 % du volume de bois mis en marché par le Syndicat et arborant le logo FSC qui peut être livré aux acheteurs sur le marché.

Le contexte de la certification forestière constitue actuellement une excellente occasion de structurer l'aménagement forestier de la région. Cette nouvelle initiative devra permettre, d'une part, d'exercer un suivi régional des travaux d'aménagement forestier afin de bonifier les pratiques forestières ayant cours sur le territoire du Syndicat. De plus, bien que le Syndicat soit impliqué dans plusieurs comités formés d'acteurs forestiers aux intérêts divers, le projet de certification forestière favorise la concertation entre ces différents acteurs du milieu forestier de la région.

Dans la catégorie <i>PETITE ENTREPRISE OU INSTITUTION (74 employéEs et moins)</i> , les finalistes sont :

Groupe ENV

Que faire des nombreuses terres à faible potentiel agronomique, ces superficies importantes d'anciens pacages, impropres à la culture agricole en raison de sols compactés, de drainage déficient ou encore de pierres en abondance ? Eh bien, le Groupe ENV a développé une approche intégrée permettant de réhabiliter des portions de terre non propices à la culture. Cette méthode semble plaire autant aux propriétaires fonciers qu'aux élus municipaux et aux industriels.

En effet, l'entreprise utilise les boues du traitement des eaux usées municipales et les matières résiduelles industrielles (résidus chaulant) provenant de l'usine Domtar de Windsor pour fertiliser des parcelles dont le sol est pauvre. Ces lots ainsi engraisés servent à mettre en terre des peupliers hybrides en culture intensive à courte rotation.

À terme, la ressource forestière produite servira de combustible pour alimenter en fibre de bois les chaudières à biomasse de l'industrie papetière. Et pour boucler la boucle, les cendres issues de la combustion pourront être utilisées comme amendement dans les plantations.

Les avantages de cette initiative sont nombreux. Ainsi, la culture intensive de cette essence permet de transformer une ressource énergétique locale (le bois) tout en évitant d'enfouir des matières résiduelles à valeur agronomique.

De plus, le projet génère une réduction des gaz à effet de serre (GES) et on favorise une gestion régionale des ressources et de l'énergie et une amélioration du bilan global de la gestion des matières résiduelles.

Enfin, on améliore la situation précaire de plusieurs producteurs agricoles en région qui peuvent maintenant penser réhabiliter des terres de mauvaise qualité délaissées.

D'un point de vue social et économique, la remise en état de terres agricoles à de faible valeur, l'offre d'une nouvelle culture dans le domaine agricole, l'utilisation de ressources non alimentaires pour la production de biomasse ainsi que la sortie des bio-solides de la chaîne alimentaire rendre ce projet unique au Québec.

IGA Cookshire - LAURÉAT

L'intégration de solutions technologiques novatrices dans la construction d'un bâtiment commercial visant à obtenir la certification LEED (Leadership in Environmental and Energy Design) Argent constitue pour le marché d'alimentation IGA Cookshire une percée majeure dans le domaine des immeubles à caractère écologique au Québec.

Parmi les innovations, citons en particulier l'implantation d'un système de réfrigération utilisant le dioxyde de carbone (CO²) comme réfrigérant. Cette technologie unique au monde recycle la chaleur émise par les réfrigérateurs et les congélateurs pour chauffer et / ou climatiser l'immeuble au complet. On estime que ce procédé libère quelque 4 000 fois moins de gaz à effet de serre (GES) que les réfrigérants de synthèse, l'équivalent d'un retrait annuel de plus de 850 voitures sur les routes et engendre des économies en énergie de l'ordre de 40 000 \$ par année!

De plus, plusieurs autres nouveautés ont été mises de l'avant par le propriétaire du supermarché. À titre d'exemple, pour le revêtement extérieur, on a opté pour une finition à partir du bois de cèdre provenant de vieux poteaux de téléphone et d'électricité transformés à proximité. On a également choisi une toiture galvanisée de couleur pâle qui favorise la réduction des émissions de GES.

Par ailleurs, l'installation d'un plancher de céramique élimine le besoin de recourir à des produits d'entretien toxiques. On a également choisi des tapis fabriqués à partir de fibres recyclées. De plus, aucun composé organique volatile (COV) n'a été émis dans la fabrication des différents matériaux et la construction elle-même et on a utilisé ni peinture ni colle toxique. On n'a pas négligé non plus la plantation d'arbres à l'extérieur afin de mieux contrôler le phénomène des îlots de chaleur en été.

Le promoteur a même tenu à revaloriser les matériaux de **l'ancien bâtiment** pour les transformer notamment en moulures. Au plan de l'énergie, un système de panneaux **solaires** thermiques complète le chauffage du bâtiment. La pollution visuelle est quasi nulle. Enfin, des sondes de CO² assurent un suivi constant de la qualité de l'air intérieur.

Ce projet s'inscrit dans une optique de revitalisation du centre-ville de l'endroit mais on peut y voir également une démarche de développement durable dans laquelle est engagé le marché IGA Cookshire.

Matériaux usagés de l'Estrie

Depuis plus de 20 ans, cette entreprise consacre tous ses efforts à récupérer les matériaux réutilisables des bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels voués à la démolition. Ces

rebut se seraient en grande partie retrouvés dans les sites d'enfouissement ou encore broyés dans des centres de tri spécialisés. Le mot *déconstruction* a également pris tout son sens.

Tout ce qui est encore bon et réutilisable est amassé, trié et prêt pour une seconde vie. On y trouve également du matériel neuf avec de légères imperfections. L'inventaire actuel parle de lui-même : 550 fenêtres, 375 portes intérieur et extérieur, 75 toilettes, 45 lavabos, 125 éviers, 55 baignoires, 55 baignoires sur pattes, laine minérale et pas moins de 2500 fenêtres thermos, des meubles et accessoires pour salles de bain, cuisines, chambres, etc.

Au cours des années, le plus important commerce du genre en région a vu qu'effectivement il y a un besoin réel de plus en plus grandissant pour ce type de déchet. D'ailleurs, Matériaux usagés de l'Estrie a obtenu le contrat des deux éco-centres Michel-Ledoux et Rose-Cohen de la Ville de Sherbrooke ainsi que celui de la Ville de Magog afin de récupérer les matériaux déposés par les citoyens à cet endroit.

Il y a dix ans, ce genre de commerce était perçu comme marginal et quelque peu folklorique. Toutefois, cette avenue est étudiée beaucoup plus attentivement depuis quelques années. Aujourd'hui, on donne raison à ces passionnés de la réutilisation qui croient que la réutilisation de ces ressources servant à la construction et la rénovation n'a pas été suffisamment exploitée au cours des dernières années. Les matériaux de l'entreprise se seraient en grande partie retrouvés dans les sites d'enfouissement ou encore broyés dans des centres de tri spécialisés.

Comme preuve de l'engouement de cette montée des matériaux recyclés, un propriétaire d'immeubles de Montréal a reçu la reconnaissance LEED pour avoir construit la maison la plus écologique du Canada et des États-Unis, dont la moitié des ressources provenaient de rejets de démolition.

Il reste toutefois beaucoup de travail de sensibilisation à réaliser. Cependant, l'expertise est développée et on peut croire que des commerces pionniers comme Matériaux usagés de l'Estrie occuperont, dans un proche avenir, une place grandissante dans la protection de l'environnement et la façon d'exploiter les ressources.

Savonnerie des Diligences

Que contiennent les nombreux produits de beauté et de santé du corps que nous achetons à tous les jours ? S'il est difficile de répondre à cette question, Savonnerie des Diligences s'est employée quant à elle à fabriquer que des produits complètement écologiques pour combler les besoins des consommateurs.

Depuis 2005, cette micro-entreprise d'Eastman met en marché des savons artisanaux à l'huile d'olive selon le procédé traditionnel à froid et des produits naturels de soins corporels. Les propriétaires misent sur une image corporative verte dans toutes leurs opérations et leurs pratiques quotidiennes, du choix des ingrédients en passant par les fournisseurs et leurs partenaires commerciaux.

C'est dans un esprit de développement durable que l'entreprise s'est engagée à produire *local*, acheter *local* (écologique et / ou biologique) ou acheter des produits équitables s'ils ne sont pas disponibles localement et, réutiliser, réemployer, recycler et composter. Ainsi par exemple à compétences équivalentes, l'entreprise donne priorité aux partenaires et fournisseurs les plus près de l'établissement.

De plus, les ingrédients entrant dans la composition des savons sont pour la plupart biologiques, de production locale tout en tenant compte des impacts sur l'environnement. Les restes de savons sont réemployés (notamment dans le produit *Éclats de bain*) ou offerts localement (La Corde à linge à Eastman) ou dans un projet d'intégration des itinérants. Pas étonnant que l'entreprise ne génère pas plus de déchets qu'une famille de quatre personnes.

Par ailleurs au fil des ans, l'entreprise a tissé des liens avec des partenaires commerciaux ayant une conscience verte. Ainsi, plusieurs gîtes et auberges de la région utilisent ces savons végétaux de qualité dans leurs chambres. À noter que plus de 90% des clients rapportent leur savon à la maison.

La qualité de ses produits et le souci des conséquences sociales et environnementales directes et indirectes de ses actions, ses choix, et ses décisions corporatives font de Savonnerie des Diligences une petite entreprise engagée dans le développement durable. Le chiffre d'affaires parle de lui-même et montre une croissance annuelle de plus de 70%.

Dans la catégorie ***GROUPE ENVIRONNEMENTAL OU ORGANISME À BUT NON LUCRATIF***, les finalistes sont :

École secondaire l'Odysée de Valcourt - LAURÉAT

Un organisme *carboneutre*, ça vous dit quelque chose ? Non ? Récemment on a découvert à Valcourt une école secondaire qui s'est engagée dans une action collective visant à devenir à compter de 2011 une *École Carboneutre*. Ce projet unique vise à poser, soit à l'échelle d'un individu, d'une institution, d'un quartier ou d'une municipalité, des actions « éco-locales » pour faire partie de la solution aux problèmes environnementaux actuels.

Ainsi, de concert avec des partenaires du milieu, les élèves et le personnel de l'École secondaire l'Odysée ont établi le bilan de production de gaz carbonique de l'école, ont mis en œuvre deux mesures de compensation dans un cadre pédagogique. Tout un programme ! Pourtant, les actions progressent bien. Le projet a débuté en septembre 2008 avec la cohorte de Secondaire 1 et il se poursuivra jusqu'en juin 2011.

Au cours de l'an 1, les élèves réalisent quatre activités. La première porte sur la sensibilisation à notre empreinte écologique. Après, les élèves récoltent et mettent en terre environ deux mille glands de chênes rouges. Par la suite, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS), partenaire au projet, organise une visite de sa propriété du Lac Brais dans la municipalité de Racine ayant pour but de caractériser et mettre en valeur le site d'un ancien pâturage. Enfin en juin, les élèves mettent en pots les plants de chênes de la pépinière qui serviront de mesure de compensation des GES.

L'an 2 sert à développer des mesures de protection pour le plant de chêne rouge lors de sa plantation dans un site naturel. Les élèves ont également à organiser une journée *carboneutre*. Enfin au cours du printemps suivant, les jeunes retourneront sur la propriété du Lac Brais pour l'ébauche du plan de restauration d'un habitat. Enfin, durant la troisième année, ils participeront au début de la réhabilitation de l'ancien pâturage et mettront sur pied une coopérative afin de partager avec la communauté les connaissances, les pratiques et les produits découlant des compétences acquises.

Après deux ans de fonctionnement, plusieurs points positifs ont été notés. On constate notamment une implication enthousiasme des élèves, surtout lors des activités concrètes et celles qui se déroulent sur le terrain. Cette démarche progressive favorise une mise en oeuvre harmonieuse des activités proposées. De plus, on remarque une participation stimulante des enseignantes et des enseignants, de la direction et du personnel de soutien de l'école.

Les Sentiers de l'Estrie

Saviez-vous qu'il existe plus de 200 kilomètres de sentiers balisés de la frontière canado-américaine jusqu'à la Vallée de la rivière Saint-François, à East Angus ? Qui plus est, ces chemins de marche en nature sont maintenus aménagés et accessibles en toutes saisons depuis plus de deux générations par un organisme bien spécial, Les Sentiers de l'Estrie.

Unique en son genre, ce groupe dynamique a permis l'accès aux pistes pour les collectivités locales et protéger le milieu naturel grâce à la participation des ses nombreux partenaires dont notamment les 122 propriétaires privés établis dans vingt municipalités regroupées à l'intérieur de quatre MRC. Les passerelles majeures sont construites avec du bois recyclé transformé par l'entreprise Tred'si dans le Haut-St-François.

De plus tout en protégeant le milieu naturel, les quelque 11 000 membres et 300 bénévoles assurent, par leurs actions efficaces et leurs nombreuses activités, la pérennité du plus vieux sentier de randonnée au Québec.

En 1995, l'organisation se retrouve le premier gestionnaire de sentiers à éditer un topoguide. Plus tard en 2002, ce groupe est le premier à avoir rédigé des fiches techniques d'aménagement et d'entretien de sentiers. Enfin en 2004, l'organisme innove en formant des accompagnateurs d'activités de randonnées.

Durant la même année, Les Sentiers de l'Estrie devient le premier club à concevoir une centaine de fiches techniques des randonnées comportant notamment les sorties de secours en montagne ainsi que l'accès aux services médicaux d'urgence.

On répond à une demande croissante depuis 1971. En effet, près 8 000 visiteurs provenant notamment de l'Estrie (69 %) et de la région de Montréal (30 %) empruntent annuellement ces aires de marche qui sillonnent tous les sommets des Appalaches.

La pertinence de maintenir accessible cette infrastructure transrégionale de plein air est réellement démontrée, à tel point que Tourisme Cantons-de-l'Est en fait une priorité d'action en 2010-2011. ainsi, ce projet s'inscrit clairement dans une perspective de tourisme durable en raison notamment du magnifique héritage de plus de quarante ans d'implication citoyenne et des comportements éthiques basés sur le respect de la nature.

Paysages estriens

Comment conserver ces paysages magnifiques et verdoyants dans les décisions politiques d'aménagement du territoire ? Le Comité du patrimoine paysager estrien a sans doute une réponse à cette question puisqu'il vient de publier en 2010 un outil unique et novateur d'aménagement durable d'aide à la prise de décision en matière de préservation et de mise en valeur du paysage.

Ce nouvel ouvrage vise non seulement à baliser les décisions municipales en matière paysagère, mais il fait également la promotion du paysage comme valeur économique dans toute politique de développement durable, notamment en matière environnementale, agricole, forestière, commerciale, urbaine et industrielle. Le guide répond notamment aux besoins des professionnels impliqués en aménagement urbain et rural.

Simple et convivial, le *Paysages du Québec : Manuel de bonnes pratiques* constitue le premier guide de ce genre publié dans la province. Il est conçu sous forme de fiches techniques qui traitent de différents thèmes et fournissent des pistes de réflexion quant à l'importance de prendre en considération nos paysages dans les activités d'aménagement et de développement. Ce projet a été élaboré sur une période de deux ans grâce à la collaboration de plusieurs partenaires financiers et techniques.

Le manuel se divise en deux parties. La première traite de la définition du paysage et des problématiques les plus fréquentes. Quant à la seconde, elle aborde sous forme de fiches thématiques les principaux aspects touchant la problématique dont notamment le développement en milieu naturel, les carrières et les mines, les éoliennes, l'affichage et les grandes surfaces.

Les richesses paysagères constituent un patrimoine environnemental, culturel, social et historique ayant une incidence sur la qualité de vie des citoyens. Ces actifs naturels se transforment souvent en source de développement économique, en particulier pour les activités touristiques, mais également agricoles et forestières.

Cet outil d'aménagement durable aide à la prise de décision en matière de préservation et de mise en valeur paysagère et répond aux besoins des professionnels qui ont à transiger avec une foule de promoteurs ayant des projets comportant une incidence sur le paysage, tant en milieu rural que urbain.

Dans la catégorie **PETITE ENTREPRISE OU INSTITUTION (74 employéEs et moins)**, les finalistes sont :

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook - LAURÉAT

En dépit de sa mission première qui est l'enfouissement, la Régie inter-municipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook a pris les moyens pour minimiser l'enfouissement et maximiser la valorisation des matières résiduelles. Elle a en effet consenti à des investissements majeurs pour la mise en place de plusieurs infrastructures de récupération et de valorisation.

Ainsi, on a installé une plate-forme de compostage permettant de produire plus de 4 500 tonnes métriques de compost annuellement. Afin de réduire l'impact sur l'environnement, la structure fut aménagée au-dessus des anciennes cellules d'enfouissement, permettant ainsi d'éviter le déboisement d'une zone vierge.

De plus, on a ajouté un équipement de transbordement pour la récupération des matériaux de construction (CRD) ainsi qu'un éco-centre multifonctionnel pour la valorisation des matières comme les appareils électroniques et informatiques, le métal, les piles, les lampes fluorescentes, le bardeaux d'asphalte et le bois traité. En 2009, plus de 600 tonnes métriques de matériaux ont été valorisées, soit 5% de l'ensemble du tonnage reçu annuellement.

Par ailleurs, l'organisme a procédé à l'implantation d'une usine de traitement des eaux de lixiviation à la fine pointe de la technologie utilisant la géothermie comme source de chaleur pour chauffer les eaux à traiter et ainsi assurer un traitement optimal et continu.

Toujours à l'affût de procédés novateurs qui permettraient d'optimiser la durée de vie de son lieu d'enfouissement technique, la Régie s'est tournée vers un procédé de compaction à l'aide d'une presse. Ce type de gestion unique au Québec permet d'optimiser la durée de vie du lieu d'enfouissement et de restreindre les impacts sur l'environnement.

La Régie inter-municipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook est un organisme municipal constitué de 18 municipalités membres situées dans les MRC de Coaticook et de Memphrémagog. Ces municipalités regroupent quelque 30 000 personnes et plus de 600 industries, commerces et institutions (ICI).

Municipalité de St-Étienne-de-Bolton

Depuis plusieurs années déjà, cette petite municipalité accomplit de nombreuses actions concrètes de concert avec les citoyens et les organismes du milieu afin de protéger l'environnement.

Ainsi dès 2005, la bonne gestion des matières résiduelles est instaurée avec un accent particulier sur le compostage à la maison. On estime d'ailleurs qu'aujourd'hui, plus de 65% des citoyens compostent dans leur cour. Les déchets sont collectés aux deux semaines en alternant avec le recyclage. De plus, la Municipalité a mis sur pied un programme de remboursement pour l'achat de couches réutilisables en 2010. Enfin, on revalorise plus de 80% des matériaux de construction / rénovation et des gros déchets dans les centres spécialisés et les déchets domestiques dangereux sont traités de façon sécuritaire.

Plusieurs autres interventions touchent la protection des plans d'eau. Depuis 1970, cette municipalité de la MRC Memphrémagog subventionne les actions des associations des lacs Libby et Trousers afin d'appuyer leurs efforts et leur travail assidu pour protéger ces plans d'eau. Dès 1974 au lac Libby, l'eau est analysée presque chaque été. En 1979, les embarcations à moteur à essence y sont interdites.

À partir des années '80, on plante arbres et arbustes sur les rives chaque été ; on sonde la profondeur des fosses et en 2000, des programmes de recherche sont mis sur pied avec les spécialistes du RAPPEL et le Dr Yves Prairie, professeur au département de biologie de l'UQAM et ses étudiants. L'inspection et le mesurage des fosses septiques sont instaurés durant toutes ces années. Enfin, on décrète des journées de plantation d'arbres et d'arbustes sur les rives des lacs et cours d'eau afin notamment d'enrayer l'érosion des berges.

Par ailleurs depuis 2007, au lac Trousers, un immense travail est effectué dans le même sens, avec une emphase particulière sur la coordination des efforts avec l'ensemble du bassin versant. La rivière Missisquoi, plusieurs ruisseaux et les lacs Trousers et Libby, un lac de tête, font partie de ce bassin versant.

L'effet multiplicateur des actions et des gestes posés par des citoyens et les organismes démontrent qu'avec des gens bien déterminés, on peut faire de grands pas avec peu de moyens. Cet engagement collectif se reflète bien au-delà des frontières municipales.

Ville de Sherbrooke

La mise en place d'un projet d'aménagement novateur démontre la volonté de la Ville de Sherbrooke d'adopter une approche de développement durable dans l'ensemble de ses projets. Dans cette importante initiative, les efforts consentis pour conserver les écosystèmes excèdent clairement le minimum requis, puisque non seulement les milieux humides ont été conservés, mais également les boisés environnants.

Le projet en question visait avant tout à agrandir le parc industriel régional, de façon à permettre la création d'emplois et l'établissement de nouvelles entreprises en région. L'aménagement prévu permettra donc d'assurer le développement de cette zone spécifique pour les 10 à 15 prochaines années, en plus d'assurer la protection de 65 hectares de milieux naturels sensibles et d'offrir un cadre de travail esthétique et sain aux futurs employés.

Ainsi, le Plan de conservation produit vise à minimiser l'empiètement sur les milieux humides, ainsi que leur fragmentation, ce qui a permis de préserver l'intégrité écologique de ces derniers et de protéger les cours d'eau. En effet, l'immense terrain est majoritairement boisé et comprend plusieurs milieux humides composés de marécages arborescents et de ruisseaux de grande valeur écologique. De plus, des corridors fauniques et des bandes riveraines élargies ont également été protégés.

Par ailleurs, la capitale estrienne s'assurera de la protection du milieu naturel au moyen de vérifications périodiques sur le terrain et d'installation de balises, le cas échéant. Les éventuels travaux de prolongement des infrastructures routières dans le milieu humide devront également être conçus de manière à favoriser les échanges de la petite faune et le maintien du lien hydraulique.

Enfin, il est envisagé d'inclure, dans l'aménagement paysager, des sites d'interprétation des milieux humides ainsi qu'un réseau de pistes cyclables. Cette intervention favorisera la conscientisation environnementale tout en permettant à tous les citoyens de profiter de ce milieu naturel exceptionnel, qui n'a subi aucune perturbation anthropique depuis plus de 50 ans.

Ainsi, de la superficie initiale de 300 hectares disponibles pour le développement du parc industriel, 21 % sont constitués de milieux naturels conservés. Il s'agit, pour la Ville, d'un pas important vers l'atteinte de son objectif de protéger 12 % de son territoire en aires écologiques d'intérêt.

Dans la catégorie <i>ENTREPRISE OU INSTITUTION, GRANDE ET MOYENNE (75 employés et plus)</i> , les finalistes sont :
--

La commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS)

La mise en place depuis plus de huit ans dans la plupart de ses établissements d'une série de mesures éco-responsables et d'actions concrètes ont fait de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) une pionnière en matière d'efficacité énergétique et d'environnement dans le secteur de l'éducation au Québec.

Durant cette période, la plupart des immeubles scolaires ont vu le remplacement de chaudières au mazout pour des équipements électriques. De plus toujours dans le domaine de l'énergie, un projet d'envergure d'implantation de systèmes de contrôle de la pointe électrique ayant pour but d'optimiser le courant a permis une amélioration importante des performances énergétiques.

La modulation de la température de l'eau du réseau de chauffage par l'ajout de valves fait également partie des améliorations constatées en efficacité énergétique. Enfin, on a passé au peigne fin tous les systèmes d'éclairage et un programme de remplacement de l'ensemble des luminaires

est en cours dans la plupart des immeubles. Au chapitre de l'eau, les interventions ont touché notamment l'installation d'urinoirs sans eau et une meilleure gestion des arrosages des pelouses.

Par ailleurs de concert avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), près de 20 établissements se sont lancés dans le projet *Mon école à pied à vélo*, une initiative qui vise à amener les élèves du primaire à intégrer le transport actif au quotidien et à réduire l'utilisation de l'automobile pour les déplacements des parents vers l'école.

Quant aux matières résiduelles, en partenariat avec la Ville de Sherbrooke, un programme de récupération du verre, du métal, et du plastique a été mis sur pied dans l'ensemble des immeubles de la CSRS. De plus, le Centre St-Michel a été l'un des premiers organismes de récupération et de recyclage du matériel informatique et électronique au Québec. Enfin, on a implanté le compostage dans plus d'une vingtaine d'institutions. Rappelons que 14 écoles du réseau de la CSRS sont membres du mouvement des Établissements verts Brundtland.

Fort de son plan d'action en développement durable, la CSRS est sur la voie de l'amélioration continue. Qui plus est, les élèves participent étroitement à ce cheminement qui fait partie, à maints égards, de leur apprentissage individuel et collectif.

Garlock du Canada inc. LAURÉAT

La mise en place d'un système de gestion environnementale suivant une méthode évolutive est une preuve éloquente de l'engagement de Garlock du Canada Ltée envers le développement durable. Le projet ISO-PME permet en effet de procéder par étapes pour implanter la norme internationale et d'intégrer la gestion environnementale et sociétale au quotidien.

La réduction à la source représente le principe à la base des changements effectués par cette entreprise de Sherbrooke dans sa gestion des matières résiduelles. Ainsi, la récupération de papier et carton a fait place en 2007 au compostage et autres matériaux. De plus, on prend entente avec les fournisseurs de divers pays pour éliminer les styromousses des emballages et le film de plastique.

L'usine est ainsi passée d'un très faible pourcentage de matières recyclées, soit moins de 10%, à plus de 90% en moins de quatre ans. Toutes ces interventions ont permis à l'entreprise d'obtenir en 2008 l'attestation ICI ON RECYCLE!, de la société Recyc-Québec. La sensibilisation et la formation des employés est au cœur même des changements.

Au chapitre de l'énergie, le principal investissement fut l'installation d'un mur solaire sur le bâtiment principal. Cette technologie permet en hiver de chauffer le grand débit d'air qui circule quotidiennement dans l'usine. En plus des bénéfices de nature écologiques, l'économie est telle qu'en moins d'un an, on enregistre un retour sur l'investissement. De plus, afin de réduire les coûts énergétiques de quelque 25,000 \$ par année, on a procédé au remplacement de moteurs électriques par des engins de nature mécanique.

Garlock du Canada Limitée est une division de la société américaine Garlock Sealing Technologies inc., un leader mondial dans la fabrication et la commercialisation de joints d'étanchéité industriels. L'entreprise est une filiale du groupe EnPro Industries inc. En opération depuis 1975, l'usine de Sherbrooke, fabrique des textiles techniques pour une variété d'applications industrielles, destinées principalement au marché américain.

Laiterie de Coaticook

Depuis de nombreuses années, *Laiterie de Coaticook* s'ingénue à mieux gérer ses matières résiduelles et les besoins en énergie de ses immeubles. L'un des plus importants fabricants de crème glacée au Québec est attesté ICI ON RECYCLE! depuis 2009 avec un taux de récupération dépassant les 88 %. Elle est d'ailleurs la seule usine alimentaire dans la région des Cantons-de-L'Est à avoir atteint le Niveau 3 *Performance* de Recyc-Québec.

La gestion écologique des matières putrescibles occupe en effet une place importante à la laiterie. Ainsi, on a instauré un système de récupération des résidus alimentaires dans les aires de consommations et de production à des fins de compostage. De plus, le résidu de lait à la fin d'une production de fromage, communément appelé *petit lait*, est entreposé dans un réservoir sur le toit du bâtiment. Lorsque ce contenant est rempli à capacité, le lactosérum est offert à une porcherie de la région.

Il arrive également que la crème glacée produite ne réponde aux exigences de qualité du produit. Les employés eux-mêmes la conserve alors au congélateur et elle est réutilisée pour la prochaine fabrication de mélange à la crème glacée ou tout simplement vendue hors normes à leur bar laitier. Enfin, nous avons incité nos fournisseurs à effectuer des changements de formats pour certains intrants comme les essences ou les coulis favorisant ainsi la réduction à la source.

Plusieurs innovations avant-gardistes démarquent également l'entreprise au plan énergétique. Ainsi, une technologie multifonctionnelle de réfrigération à l'ammoniac tire la chaleur des compresseurs pour chauffer l'eau pour les lavages et autres besoins. De plus, l'aménagement d'un système de géothermie permet de diminuer les coûts en énergie reliés à la climatisation du bâtiment. L'entreprise est également l'une des seules usines agro-alimentaires à utiliser un système d'eau chaude en boucle permettant de doubler la production sans affecter le coût de l'énergie.

Enfin à titre pilote, l'aménagement d'un mur isolant amovible dans un camion de livraison a contribué lors d'un voyage à réduire la consommation du carburant diesel de plus de 30 %. On enregistre également des baisses de températures, ce qui aide à la conservation. Vue l'efficacité du concept, on projette de l'étendre à l'ensemble de la flotte dans un avenir rapproché.

L'ensemble de ces interventions démontre à quel point le dynamisme et la détermination des dirigeants à bien gérer l'environnement se répercutent au plan économique et social.

- 30 -

Source

Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.821-4357 – télécopieur 819.821.3841
fee@environnementestrie.ca
www.environnementestrie.ca

Information

Guy Fouquet
Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.566.8855